



Info'touit-CGT

<https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/infotouit-cgt-13-mai-2022/>

#National

Le 1er Mai 2022, Agir pour le progrès social et la paix en descendant dans la rue !

La CGT appelle l'ensemble du monde du travail, chaque salarié, privé d'emploi, retraité ou étudiant à se mobiliser largement le 1er mai prochain à l'occasion des manifestations et rassemblements qui seront organisés partout en France. À cette occasion, nous porterons l'exigence du progrès social, dans une société soucieuse de l'avenir de la planète et d'un monde de paix.

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/1er-mai-2022-agir-dans-la-rue/>

Manifestations et rassemblements à Rennes : 10 h Métro Blosne



Signez la pétition CGT sur notre pouvoir d'achat



En France, sur une même période, la fortune des milliardaires a augmenté de 86 % depuis le début de la pandémie et 4 millions de personnes supplémentaires se sont retrouvées en situation de vulnérabilité. On peut assez facilement constater que l'allègement de la fiscalité des plus riches dès le début du quinquennat n'a certainement pas bénéficié ni aux intérêts du pays ni à ses citoyens et a renforcé le creusement des inégalités. Il est temps de viser non seulement la justice sociale mais aussi l'efficacité économique.

- **Le SMIC à 2 000 € brut et la revalorisation de tous les salaires dans le public et le**

privé ainsi que des pensions

- **L'augmentation automatique de l'ensemble des salaires minima** de branches dès lors que le Smic est revalorisé
- **La baisse de la TVA à 5,5% sur les carburants**, produits de première nécessité pour des millions de travailleurs
- **Le retour de l'impôt sur la fortune**, son amélioration dans sa fonction de solidarité et de progressivité.

👉 [Signez la pétition](#)

👉 https://youtu.be/SJHS_jl5V_4

Consultation nationale de l'Union confédérale des retraités CGT : "De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ?"

Pourquoi faire une consultation nationale ?

L'action revendicative de l'UCR-CGT se situe dans le prolongement des actions nationales menées depuis plusieurs mois avec l'exigence immédiate d'une revalorisation de 300 € des pensions et des retraites. Elle doit permettre l'expression des besoins des retraité·e·s à partir de leur réalité et d'évaluer ce qu'il faudrait à chacun pour vivre et mieux vivre.

À quoi va-t-elle servir ?

À construire les revendications des retraité·e·s à partir de leurs besoins avec l'UCR-CGT et ses organisations professionnelles et territoriales ; À agir sur leurs revendications au niveau national et territorial ; À imposer que les retraité·e·s occupent leur place dans la société.

👉 <https://framaforms.org/consultation-nationale-ucr-cgt-1644221044>



#cadres : fonction encadrement mais aussi fonction d'expertise



Nous avons à gagner le statut cadre et la reconnaissance de la fonction expertise. Aujourd'hui, il y a une dévalorisation du travail qualifié et spécialisé des fonctions d'ingénierie et de conception, et à l'inverse une survalorisation des fonctions de l'encadrement. Il y a aussi nécessité d'une adéquation entre diplômes, qualifications et rémunérations. La reconnaissance des qualifications des cadres, et encore plus celles des jeunes reste un enjeu syndical.

Vers une Sécurité Sociale du 21ème siècle ou vers des complémentaires santé ...



Pour la CGT, tant que des données précises et argumentées n'ont pas clairement apporté des réponses aux interrogations légitimes sur un état des lieux (public et privé), des propositions concrètes concernant les niveaux de couvertures et de remboursements des soins de différentes mutuelles (permettant de comparer leur montants de cotisations mensuelles), retours d'expériences de collectivités ayant mis en place des contrats groupe, nous nous défendons de prendre position, contrairement à d'autres organisations syndicales, pour un système plutôt qu'un autre.

Le combat de la CGT est avant tout vers une sécurité sociale du 21ème siècle, juste et solidaire. Elle se résume par ces mots qui sont à la base de sa création : « cotiser selon ses moyens, recevoir selon ses besoins ».

Retrouvez l'ensemble de la campagne lancée par la CGT pour la reconquête de la Sécurité sociale et toujours et encore d'actualité suite à la réélection d'Emmanuel MACRON vis le lien suivant :

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/securite-sociale-21eme-siecle/>

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/securite-sociale-21eme-siecle-2/>

#rennesmetropolevilleccas

#Comité Technique

Après avoir redit notre sentiment de délitement du dialogue social au sein de nos collectivités avec la démission flagrante des élus de leur rôle de garant de sa qualité, de son honnêteté et de sa portée, nos propos introductifs de ce nouveau comité technique, le 4ème depuis le début de l'année 2022, se sont vus des alertes sur l'état de mal être au travail des agents et de démotivation qui touchent toutes les directions et services de nos collectivités.

Retrouvez l'ensemble de nos interventions via le lien suivant :

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/rennes-35-comite-technique-du-7-avril-les-interventions-de-la-cgt/>

Retrouvez le relevé des avis du Comité technique via le lien suivant :

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/releve-des-avis-ct-rennes-07-avril/>

Retrouvez une synthèse du Comité technique via le lien suivant :

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/analyse-ct-avril-2022/>

#Rappel : les nouvelles grilles indiciaires de la catégorie C

Suite à l'augmentation du SMIC, le décret n° 2021-1270 du 29 septembre 2021 fixe à compter du 1er octobre 2021 le minimum de traitement à l'indice majoré 340 correspondant à l'indice brut 367. **Les agents, occupant un emploi doté d'un indice majoré inférieur à 340, percevront le traitement afférent à l'indice majoré 340 (indice brut 367).**

Cela impacte : les 6 premiers échelons de l'échelle C1, les 4 premiers échelons de l'échelle C2 et les 3 premiers échelons du grade d'agent de maîtrise.

Ci-joint les liens des barèmes de traitement pour 2022 :

👉 <https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=Oy95l2zy5JlR>

👉 <https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=sMwmx62CUtpN>

👉 <https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=ka9ttP7OKrE2>

#Formation personnelle



Un bilan des demandes de formation, dans le cadre d'un souhait d'évolution professionnelle, a été présenté aux organisations syndicales le 1^{er} mars dernier.

L'administration étudie les dossiers en fonction de 3 critères de priorité :

- Priorité 1 = demande de formation pour des métiers à fort enjeu dans nos collectivités
- Priorité 2 = demande de formation pour des métiers en lien avec nos métiers
- Priorité 3 = demande de formation pour des métiers externes

→ L'UGICT-CGT a demandé que la liste des métiers à fort enjeu soit précisée.

→ L'UGICT-CGT a demandé plus de lisibilité dans le bilan (la mention du critère de priorité et du service de l'agent au regard de la formation financée).

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/touit-13-formation-personnelle/>

#CHSCT à votre écoute : Contact : 06 87 38 16 55 – Fabienne Le Moal et Ludovic Bourgeault

Piscine de Villejean : courrier d'alerte adressé en avril aux élus et à l'ARS sur des dysfonctionnements, dû cette fois-ci à un problème d'atmosphère, provoquant le mal être des agents au bord du bassin : picotement et gêne respiratoire....



👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/dangers-graves-imminents-piscine-rennes/>

Site Dupont des loges : Comment nos collectivités vont construire leur future "Marque employeur" ?

Comment va-t-elle s'y prendre pour mettre en avant ses atouts en tant qu'employeur et donner envie de venir y travailler avec ce projet de nouveaux espaces de travail ?

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/locaux-dupont-des-loges/>

#CASDEC – Les collectivités ne respecteraient-elles pas les conventions ?

Après de (trop) nombreuses années à demander les montants des subventions versées par nos collectivités au CNFPT depuis 10 ans, les réponses nous ont été apportées collectivité par collectivité.

Forts de ces données, nous avons voulu savoir si les collectivités respectaient les conventions et potentiellement s'il existait, depuis 10 ans, un manque de recettes lié à ce non-respect.

Le résultat est au-delà de nos estimations, même les plus catastrophiques ou farfelues.

En effet, entre 2012 et 2021, pour le CASDEC, le manque en terme de subvention et par collectivités est le suivant :

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/informations-budget-casdec/>

#Conflits "repos compensateurs"

1 – **Piscines :** Nous avons voté CONTRE les dossiers d'OTT dans les piscines. Nos revendications autour de la reconnaissance de la pénibilité n'ayant toujours pas été entendues. D'autres collectivités sont en proie à des conflits sur les mêmes revendications (Nantes, Quimper). Nous ne baissons pas les bras et continuons à vous soutenir dans la lutte contrairement à une autre organisation syndicale ayant validé les OTT en séance.

2 – **Ehpad :** le CCAS poursuit son travail de désinformation autour de la mise en expérimentation de la journée de travail de 12 heures dans les Ehpad pour 10 heures de travail. L'intersyndicale prévoit de proposer aux agents concernés une pétition avant de dénoncer cette nouvelle attaque des conditions de travail, la perte des acquis et conquis sociaux, les non-crétions de poste nécessaires, ...

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2022/04/petition-ehpad-rennes-avril-22/>

3 – **Bibliothèques :** Malgré plusieurs relances de la part de l'intersyndicale, l'administration et en premier lieu son DGA Johan Theuret, persiste à vouloir dialoguer uniquement avec les agents. Voilà encore une fois la preuve d'un dialogue social biaisé et d'une démission des élus de leur rôle essentiel de prise en considération des revendications portées par les organisations syndicales.

#adhésion

La CGT au sein de nos collectivités doit devenir plus forte et plus efficace et nous avons besoin de chacune et chacun. Plus nous serons nombreuses et nombreux et plus nous serons à même de faire valoir plus largement nos revendications face à une administration méprisante aujourd'hui. Voter le 8 décembre prochain ne suffit pas, même si c'est très important de voter pour la CGT, syndicat véritable contre-pouvoir, et non réformiste.

Adhérez :

- Pour les catégories C, hors agents de maîtrise, la CGT rassemble ouvriers et employés

👉 <https://ugictcgt-drive.mycozy.cloud/public?sharecode=7lpCPrQ1eDhR>

● Pour les ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise, l'UGICT-CGT 35 a la volonté de faire avancer les revendications catégorielles (management, expertise, responsabilité, charge de travail...)

👉 <https://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/fiche-dadhesion/>



@kristinelesur : « Ne laissons pas le gouvernement bafouer la démocratie sociale ! Toutes et tous ensemble le 1er Mai dans la rue. »



@philippechavroche : « Avant de vouloir rendre "attractives" nos collectivités, de dépenser un "pognon de dingue" dans le projet "marque employeur", nos collectivités ne devraient-elles pas s'attacher à comprendre pourquoi le mal être se propage à l'ensemble des directions et services, comment la démotivation gangrène le quotidien des agents pour enfin apporter des réponses à la hauteur des enjeux de politique de service public semblant être promue par nos élus ? »